

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Mathieu Blanc ; Albert Graf ; Claude Nicole Grin ; Gaëlle Lapique ; Philippe Lenoir ; Gilles Meystre ; Maurice Moreno ; Fabrice Moscheni ; Vincent Mottier ; Léonore Porchet ; Maria Velasco ; Claude-Alain Voiblet ; Marlène Voutat ; Diane Wild.

Membres absents non excusés : Xavier de Haller ; Sophie Michaud Gigon ; Janine Resplendino.

Membres présents	82
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pétition
Dépôt

de Julien Sansonnens (1913 signatures) « Pour que le festival de la Cité revive... à la Cité ».

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Postulat
Dépôt

de Jacques Pernet (PLR) et consorts : « Parce que Beaulieu le vaut bien ! Ou du maintien de l'activité des halles nord »

Postulat
Dépôt

de Jacques Pernet (PLR) et consorts : « Quel futur pour le commerce lausannois ? »

Postulat
Dépôt

de Hadrien Buclin (La Gauche) et consorts : « Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic en zone urbaine. »

Rapport s/Préavis N°
2016/19

Métamorphose. Plan partiel d'affectation « Tuilière Sud » concernant les terrains compris entre la route du Châtelard, la route de Romanel et la limite du périmètre de la modification du plan général d'affectation N° 749. Abrogation du plan partiel d'affectation N° 708 du 15 juillet 2002. Abrogation partielle du plan d'extension N° 598 du 28 novembre 1980. Approbation du projet de création de l'accès routier du plan partiel d'affectation « Tuilière Sud ».

Rapport s/Préavis N°
2016/20

Métamorphose. Stade de la Tuilière. Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2014/14 pour la phase des études jusqu'aux appels d'offres et demande de crédit d'étude pour la préparation de la phase d'exécution des travaux.

Rapporteur : M. Romain Felli (Soc.)

Deuxième partie de la 20^{ème} séance du mardi 7 juin 2016

Discussion

M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Maurice Calame (PLR) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jean-Pascal Gendre (PLR) qui demande le vote nominal ; Mme Florence Bettschart Narbel (Les Verts) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Valéry Beaud (Les Verts).

Discussion s/règl.

M. Romain Felli (Soc.)

Demande de vote nominal

La demande de vote nominal sur les conclusions 1a et 1b étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. 2016/19 n°1a et 1b

Le Conseil, par 56 oui, 12 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions n° 1a et 1b de la commission.

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		OUI
61	AUBERT	Eliane		OUI
18	BEAUD	Valéry		ABS
14	BERGMANN	Sylviane		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
16	BONNARD	Claude		NON
108	BOVET	Laurianne		OUI
88	BRAYER	Vincent		OUI
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		OUI
28	BURGIN	Daniel		NON
40	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		ABS
49	CARREL	Matthieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		NON
33	CHRISTE	Valentin		NON
37	CLERC	Georges-André		NON
73	CORBOZ	Denis		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		OUI
36	DUCOMMUN	Philippe		NON

Deuxième partie de la 20^{ème} séance du mardi 7 juin 2016

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
107	DUPUIS	Johann		OUI
15	EVÉQUOZ	Séverine		OUI
83	FALLER	Olivier		OUI
81	FELLI	Romain		OUI
25	FRACHEBOUD	Cédric		NON
76	GAILLARD	Benoît		OUI
45	GAUDARD	Guy-Pascal		OUI
21	GEBHARDT	André		ABS
43	GENDRE	Jean-Pascal		OUI
69	GENOU	Alice		OUI
22	GRABER	Nicole		NON
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		OUI
106	HUBLER	Alain		OUI
19	HUGUENET	Francois		ABS
44	ICHTERS	Anne-Lise		OUI
72	JOOSTEN	Robert	YYY	OUI
86	KESSLER	Sébastien		OUI
51	KLUNGE	Henri		NVT
104	KNECHT	Evelyne		OUI
82	KNECHT	Mirelle		OUI
31	LITZISTORF SPINA	Natacha		ABS
96	MACH	André		OUI
79	MARLY	Gianna		OUI
92	MARTI	Manuela		OUI
95	MARTIN	Pedro		NVT
99	MEYLAN	Jean		OUI
98	MIVELAZ	Philippe		OUI
64	MULLER	Elisabeth		OUI
77	NEUMANN	Sarah		OUI
29	OBERSON	Pierre		NON
113	OPPIKOFER	Pierre-Yves		OUI
66	OSTERMANN	Roland		NON
109	PAIN	Johan		OUI
102	PAYOT	David		OUI
57	PERNET	Jacques		OUI
80	PHILIPPOZ	Roland		OUI
39	PICARD	Bertrand		OUI
94	PITTON	Blaise Michel		ABS
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		OUI
20	ROCH	Karine		NVT
67	ROSSI	Vincent		OUI
75	RUIZ	Francisco		OUI
97	SALZMANN	Yvan		NVT
27	SCHLIENGER	Sandrine		NON
100	SHNEIDER	Gianni-John		OUI
30	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		OUI
90	TRAN_NHU	Thanh-My		OUI
56	TRIPET	Nicolas		OUI
105	UNAL	Ismail		OUI
58	WYSSA	Stéphane		OUI
17	YÿBAS	Daniel		OUI

Vote s/concl. 2016/19
n°2

Le Conseil, par une majorité de oui, 9 non et 4 abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. 2016/19
n°3

Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/concl. 2016/19
n° 4

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/concl. 2016/19
n° 5 à 8

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** les conclusions n° 5 à 8 de la commission.

Vote s/concl. 2016/19
n° 9

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 9 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide**.

- 1a. d'amender le règlement du PPA à son article 19 en remplaçant « Elle » par « La lisière » ;
- 1b. d'adopter, comme fraction du plan général d'affectation, le plan partiel d'affectation « Tuilière Sud » concernant les terrains compris entre la route du Châtelard, la route de Romanel et la limite du périmètre de la modification du PGA N° 749 et son règlement tel qu'amendé ;
2. d'abroger le plan partiel d'affectation N° 708 du 15 juillet 2002 et, partiellement, le plan d'extension N° 598 du 28 novembre 1982 ; d'abroger du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
3. d'approuver les conclusions du rapport d'impact sur l'environnement, première étape et la décision finale y relative, telles qu'elles figurent au chapitre 4 du préavis ;
4. d'approuver les réponses de la Municipalité aux deux oppositions déposées pendant l'enquête publique ;
5. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
6. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
7. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique N° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 5 des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
8. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période ;
9. d'approuver le projet de création de l'accès routier au PPA Tuilière Sud ainsi que la décadastration et le transfert au domaine public cantonal de 480 m², parcelle N° 2394, conformément au plan dressé pour enquête publique du 8 décembre 2015.

Demande de vote nominal

La demande de vote nominal sur les conclusions 1 à 3 du préavis 2016/20 étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. 2016/20

Le Conseil, par 59 oui, 13 non et 4 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'550'000.– au préavis N° 2014/14, destiné à financer les études nécessaires, jusqu'à et y compris la phase d'appels d'offres du projet lauréat du concours d'architecture du futur stade de la Tuilière ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'560'000.– destiné à financer la préparation de la phase d'exécution du projet de stade de la Tuilière ;

Deuxième partie de la 20^{ème} séance du mardi 7 juin 2016

3. d'autoriser la Municipalité à enregistrer, respectivement sous les rubriques 2101.331 et 2101.390 du budget du Service des sports, les charges d'amortissement et d'intérêts découlant du crédit mentionné sous chiffre 1, calculées en fonction des dépenses réelles.

Résultats du vote

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		OUI
61	AUBERT	Eliane		OUI
18	BEAUD	Valéry		OUI
14	BERGMANN	Sylviane		OUI
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
16	BONNARD	Claude		NON
108	BOVET	Laurianne		OUI
88	BRAYER	Vincent		OUI
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		NON
28	BURGIN	Daniel		NON
40	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		ABS
49	CARREL	Matthieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		NON
33	CHRISTE	Valentin		NON
37	CLERC	Georges-André		NON
73	CORBOZ	Denis		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		OUI
54	DE MEURON	Thérèse		OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		OUI
36	DUCOMMUN	Philippe		NON

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
107	DUPUIS	Johann		OUI
15	EVÉQUOZ	Séverine		OUI
83	FALLER	Olivier		OUI
81	FELLI	Romain		OUI
25	FRACHEBOUD	Cédric		NON
76	GAILLARD	Benoît		NVT
45	GAUDARD	Guy-Pascal		OUI
21	GEBHARDT	André		OUI
43	GENDRE	Jean-Pascal		OUI
69	GENOU	Alice		OUI
22	GRABER	Nicole		NON
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine		OUI
106	HUBLER	Alain		OUI
19	HUGUENET	Francois		OUI
44	ICHTERS	Anne-Lise		OUI
72	JOOSTEN	Robert	ÿÿÿ	OUI
86	KESSLER	Sébastien		OUI
51	KLUNGE	Henri		NVT
104	KNECHT	Evelyne		OUI
82	KNECHT	Mirelle		ABS
31	LITZISTORF SPINA	Natacha		OUI
96	MACH	André		OUI
79	MARLY	Gianna		OUI
92	MARTI	Manuela		OUI
95	MARTIN	Pedro		OUI
99	MEYLAN	Jean		OUI
98	MIVELAZ	Philippe		OUI
64	MULLER	Elisabeth		OUI
77	NEUMANN	Sarah		OUI
65	NSENGIMANA	Nkiko		OUI
29	OBERSON	Pierre		NON
113	OPPIKOFER	Pierre-Yves		ABS
66	OSTERMANN	Roland		NON
109	PAIN	Johan		OUI
102	PAYOT	David		OUI
57	PERNET	Jacques		OUI
80	PHILIPPOZ	Roland		OUI
39	PICARD	Bertrand		OUI
94	PITTON	Blaise Michel		OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne		OUI
20	ROCH	Karine		ABS
67	ROSSI	Vincent		OUI
75	RUIZ	Francisco		OUI
97	SALZMANN	Yvan		NVT
27	SCHLIENGER	Sandrine		NON
100	SHNEIDER	Gianni-John		OUI
30	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		OUI
90	TRAN NHU	Thanh-My		OUI
56	TRIPET	Nicolas		OUI
105	UNAL	Ismail		OUI
58	WYSSA	Stéphane		OUI
17	ÿÿBAS	Daniel		OUI

Le président

Informe l'assemblée de la suite du programme de la séance.

M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR)

**Rapport s/Préavis N°
2016/11**

**Demande de crédits complémentaires.
Réservoir du Calvaire, démolition de cinq cuves, d'une villa et du tennis house,
reconstruction de trois cuves, d'une station de pompage et raccordements des
conduites (préavis N° 2013/55).**

Rapportrice : Mme Séverine Evéquoz (Les Verts)

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement complémentaire du patrimoine administratif de CHF 1'600'000.– HT pour le solde des travaux concernant la démolition et la reconstruction du réservoir du Calvaire, portant le montant initial du préavis N° 2013/55 à CHF 11'800'000.– HT ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 en fonction des dépenses réelles dans l'année par la rubrique 4700.331 du budget de la Direction des travaux, Service de l'eau ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau, rubrique 4700.2820.4 ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau ;
5. de prendre acte de la recette d'investissement des contributions financières du Fonds développement durable d'un montant de CHF 50'000.– en 2014 ;
6. de porter en recette d'investissement les contributions financières de la SILL S.A. et de la SCILMO ;
7. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus l'éventuelle subvention de l'ECA..

**Rapport s/Préavis N°
2016/22**

**Impasse de Sébeillon-est. Réaménagement de la rue
et création d'une zone de rencontre.**

Rapporteur : M. Hadrien Buclin (La Gauche)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'approuver le projet tel que décrit dans le présent préavis ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 450'000.– pour financer la part communale liée au réaménagement de l'impasse de Sébeillon-est en zone de rencontre et d'autoriser les travaux dès 2016 en utilisant les recettes de tiers ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements du crédit mentionné sous chiffre 2, pour une durée de vingt ans, sur la rubrique 331 du Service des routes et de la mobilité ;

4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service des routes et de la mobilité.

Rapport s/Préavis N°
2016/23

Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration. Préavis complémentaire.

Rapport s/Préavis N°
2016/32

Rénovation des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre. Boulevard de la Forêt à Pully – Tronçon compris entre la Vuachère et le chemin de Rennier.

Rapporteur : M. Stéphane Wyssa (PLR)

Discussion

M. Olivier Français, directeur de Travaux.

Vote s/concl. 2016/23

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 6'125'000.– (HTVA) pour :
 - a. construire une conduite forcée depuis la source des Avants jusqu'à Sonzier avec la Romande Energie (RE) ;
 - b. construire les ouvrages d'échange d'eau avec le Service Intercommunal de Gestion des Eaux (SIGE) ;
 - c. mettre hors service d'anciens ouvrages ;
2. d'amortir annuellement sur une durée de 28 ans, le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 4700.331 du budget de la Direction des travaux, Service de l'eau ;
3. de faire figurer sous la rubrique 4700.390, les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits précités ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus les éventuelles subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Vote s/concl. 2016/32

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'500'000.– pour la rénovation des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre au boulevard de la Forêt à Pully ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 en fonction des dépenses réelles dans l'année par la rubrique 4700.331 du budget de la Direction des travaux, Service de l'eau ;
3. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point 2 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau rubrique 4700.2820.4 ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau ;

5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus l'éventuelle subvention de l'ECA ou de l'attribuer au fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau rubrique 4700.2820.4 si le crédit est déjà amorti.

Rapport s/Préavis N°
2016/25

Extension du collège de l'Eglantine. Demande de crédit d'ouvrage

Rapportrice: Mme Thanh-My Tran-Nhu (Soc.)

Discussion

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'616'000.– destiné à la construction d'une extension du collège de l'Eglantine, permettant la réalisation de six salles de classes, d'un APEMS de 48 places, d'une bibliothèque et d'un bureau, ainsi que les adaptations requises des installations techniques et du bâtiment adjacent ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 5800.331 du budget du Service des écoles primaires et secondaires ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
4. de balancer le compte d'attente 5800.581.501 ouvert à cet effet pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 1, ci-dessus.

Rapport s/Préavis N°
2016/31

**Ecoquartier des Plaines-du-Loup : financement du contracting énergétique.
Développement des activités de services énergétique des Services industriels.
Validation du périmètre d'activités des Services industriels**

Rapporteur: M. Eddy Ansermet (PLR)

Discussion

M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

Vote s/concl. n° 1 à 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions n° 1 à 4 de la commission.

Vote s/concl. n° 5 à 8

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions n° 5 à 8 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver le périmètre des activités commerciales des SiL ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 19'400'000.– pour la réalisation des installations de production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de l'écoquartier des

Plaines-du-Loup qui seront exploitées par les SiL sous forme de contracting énergétique ;

3. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à la charge d'investissement de ce crédit sur les rubriques 322 respectivement 334 du Service commercial des SiL ;
4. de porter en recettes d'investissement la participation des investisseurs évaluée à ce jour à un montant de l'ordre de CHF 5'940'000.– en diminution du crédit sollicité au point 2 ;
5. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 7'000'000.– pour la réalisation de prestations énergétiques exploitées par les SiL sous forme de contracting ;
6. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à la charge d'investissement de ce crédit sur les rubriques 322 respectivement 334 du budget des SiL ;
7. d'autoriser la Municipalité, cas échéant, à participer à la création d'une société dont le but sera en particulier d'assurer le contracting pour les installations techniques du futur complexe sportif de Malley prévu par la société Centre intercommunal de glace de Malley S.A. ;
8. d'autoriser la Municipalité, cas échéant, de prélever à cet effet au maximum CHF 5'000'000.– sur le crédit mentionné au point 5 pour l'apport en capital, montant qui sera à porter au bilan des Services industriels sous rubrique « Prêts et participations permanentes », et pour un éventuel prêt d'actionnaire.

Rapport s/Préavis N°
2016/37

Tranchée du Languedoc. Construction d'une liaison pour piétons et cyclistes le long de la future 4^e voie CFF entre l'avenue de Provence et le pont Marc-Dufour.

Rapporteur: M. Eddy Ansermet (PLR)

Discussion

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Karine Roch (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide :

1. d'approuver le projet tel que décrit dans le présent préavis ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'200'000.– pour financer les travaux de construction et d'éclairage de la nouvelle liaison piétonne et cyclable de la tranchée du Languedoc ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements du crédit mentionné sous chiffre 2 sur la rubrique 331 des services concernés ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service des routes et de la mobilité et de celui des parcs et domaines, ainsi que sur la rubrique 322 du Service de l'électricité ;

5. de balancer le compte d'attente N° 4201.581.0402 ouvert pour couvrir les études préliminaires et d'avant-projet ;

de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/83

Réponse au postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Infrastructures cyclables à Lausanne : pour un plan vélo ».

Rapport s/Rapport-préavis N° 2015/85

Réponse au postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Cohabitation entre piétons et cyclistes : du respect et de l'audace ».

Rapportrice : Mme Karine Roch (Les Verts)

Discussion

M. Vincent Rossi (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Johann Dupuis (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

Vote s/concl. 2015/83

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit décide.

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Vincent Rossi et consorts, intitulé « Infrastructures cyclables à Lausanne : pour un plan vélo ».

Vote s/concl. 2015/85

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit décide.

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Cohabitation entre piétons et cyclistes : du respect et de l'audace ».

Postulat

de M^{me} Séverine Evéquo et consorts : « Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU) »

Discussion préalable

Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M^{me} Séverine Evéquo et consorts : « STOP au glyphosate et aux pesticides à Lausanne ! »

Discussion préalable

Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Jean-François Cachin (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M^{me} Séverine Evéquo et consorts : « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? »

Deuxième partie de la 20^{ème} séance du mardi 7 juin 2016

<i>Discussion préalable</i>	Mme Séverine Evéquoz (Les Verts). Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide : de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport. _____
Postulat	de M ^{me} Alice Genoud et consorts : « Après Lausanne capitale olympique, Lausanne capitale verte ? »
<i>Discussion préalable</i>	Mme Alice Genou (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 25. Le président : Le secrétaire :